



Être soigné,

c'est aussi être informé

Unité de Chirurgie Ambulatoire
Hall A Niveau 1

Hôpital Pierre-Paul Riquet
Site Purpan

Place du Dr Baylac - TSA 40031 - 31059 Toulouse Cedex 9

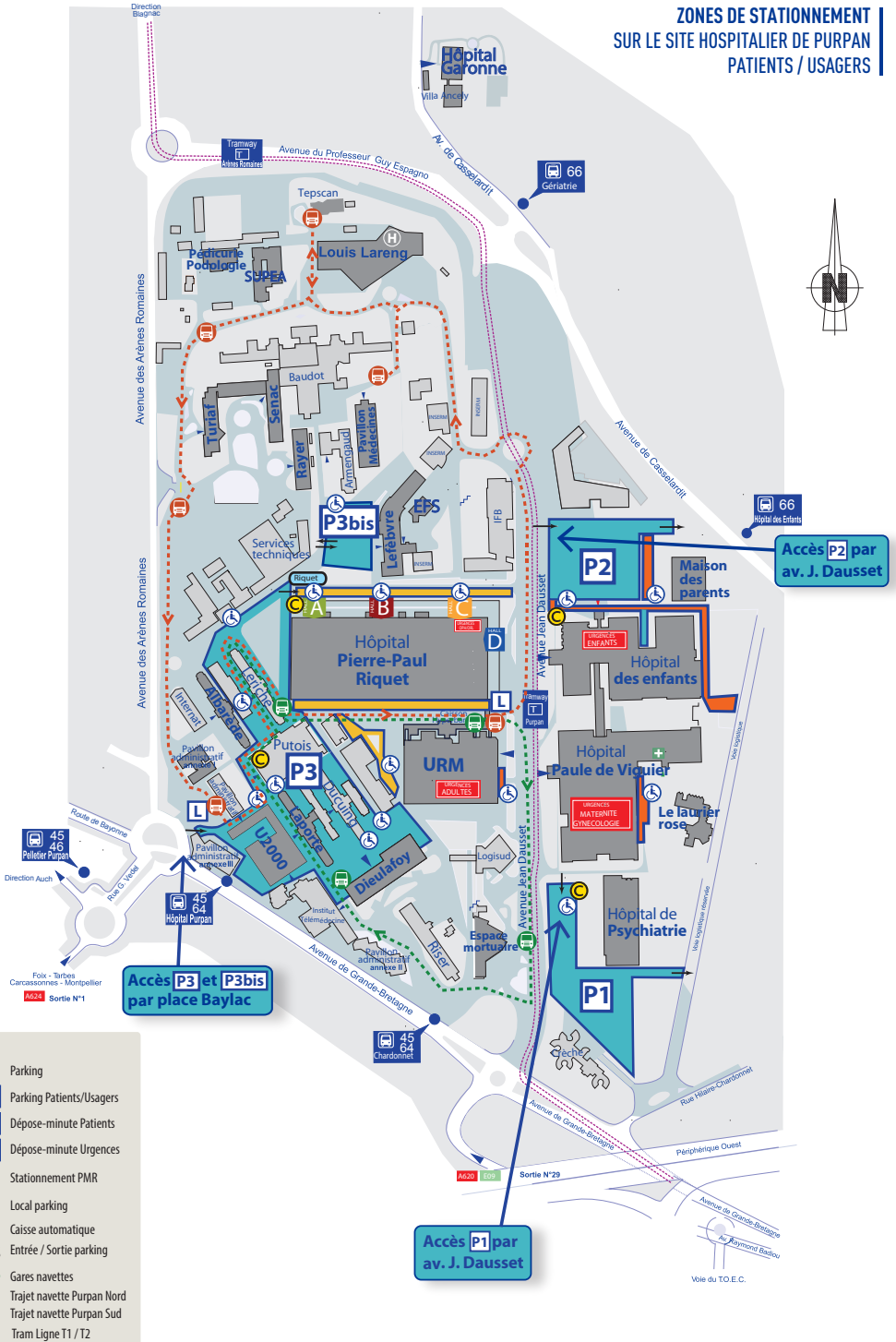
Passeport ambulatoire

badge
patient

PÔLE ANESTHÉSIE- RÉANIMATION

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE

ZONES DE STATIONNEMENT SUR LE SITE HOSPITALIER DE PURPAN PATIENTS / USAGERS



LÉGENDE

- Parking
- Parking Patients/Usagers
- Dépose-minute Patients
- Dépose-minute Urgences
- Stationnement PMR
- Local parking
- Caisse automatique
- Entrée / Sortie parking
- Gares navettes
- Trajet navette Purpan Nord
- Trajet navette Purpan Sud
- Tram Ligne T1 / T2

Ouvert de 7 h à 19 h du lundi au vendredi
Accueil patient à partir de 6h45

Secrétariat : 05 61 77 97 17

Infirmières : 05 61 77 97 27

Télécopie : 05 61 77 20 51

Mail : chirambulatoire.sec@chu-toulouse.fr

Arrivée en tram :

Accès hall d'accueil Hall D :

- Prendre les ascenseurs sur votre droite.
- Monter impérativement au 3^e niveau
Suivre le long couloir vitré jusqu'au **Hall A** (couleur verte)
- Reprendre les ascenseurs situés sur votre gauche.
- Descendre au **niveau 1**.

Arrivée en voiture :

Entrée obligatoire place Baylac

- Suivre les panneaux Parking P3 bis.
- Se garer au parking P3 bis.

Païement : 1^{re} heure gratuite puis 1,80 € le séjour.

Un badge patient vous sera remis à votre départ du service pour bénéficier de ce tarif.

Pour les personnes à mobilité réduite un stationnement temporaire est possible sur le dépose minute. Païement : 30 min. gratuites puis 1€ toutes les 10 min.

- **Entrer dans le hall A (couleur verte) prendre les ascenseurs sur votre gauche et aller au niveau 1.**

RECOMMANDATIONS

Conformez-vous aux recommandations données lors de la consultation d'anesthésie.

Si depuis la consultation d'anesthésie une modification de votre état de santé est survenue (rhume, toux, température, blessure...) y compris s'il s'agit d'une possibilité de grossesse, contactez-nous au 05 61 77 97 17 afin d'évaluer si votre intervention peut être maintenue.

ATTENTION : pour toute chirurgie de l'œil il est impératif de retirer vos lentilles de contact 48h avant l'intervention.

LA VEILLE

Respectez impérativement les règles d'hygiène en prenant une douche et un shampoing : cf. la procédure d'hygiène corporelle qui vous a été remise.

Vous serez contacté(e) en cours de journée pour vous communiquer l'heure à laquelle vous devez venir.

Pour les interventions du lundi cet appel sera anticipé au vendredi.

Si vous n'êtes pas joignable appelez nous au 05 61 77 97 17.

LE JOUR DE L'INTERVENTION

Conformément aux règles d'hygiène prenez une douche et un shampoing. Retirez tous vos bijoux et piercing et laissez-les au domicile

Vous devez rester à jeun (ne pas boire, ni manger, ni fumer même cigarette électronique, pas de chewing-gum, ni bonbon) selon les recommandations de l'anesthésiste.

Concernant vos médicaments habituels suivez les consignes du médecin anesthésiste, à condition de ne boire **qu'une à deux gorgées d'eau**.

Habillez-vous avec des vêtements amples et confortables et des chaussures sans talons.

Apportez :

- votre traitement médical habituel + ordonnance
- le traitement éventuellement prescrit lors de la consultation d'anesthésie
- votre carte d'assuré social
- votre carte de mutuelle
- une pièce d'identité
- le passeport ambulatoire
- tout matériel médical prescrit : attelle, béquilles...
- imagerie (radios ; IRM ; scanner en lien avec le membre opéré)
- tout document remis lors de la consultation chirurgicale ou d'anesthésie.

N'apportez ni objet de valeur, ni argent, l'hôpital ne prend pas de responsabilité les concernant.

Vous êtes responsable de tous vos biens et objets conservés dans votre chambre.

La présence d'un accompagnant est obligatoire dès votre retour au domicile mais n'est pas indispensable à l'hôpital pendant la durée de votre séjour, sauf pour les mineurs et majeurs protégés.

Pour les formalités d'entrée, présentez-vous directement à l'accueil de l'unité ambulatoire.

DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR

Accueil

Accueil en chirurgie ambulatoire hall A niveau 1

Installation

- En chambre seule ou double : un seul accompagnant possible
- En espace partagé : accompagnant installé en salle d'attente

Préparation

- Préparation à la chirurgie
- Vérification de l'identité, de l'acte opératoire et du respect des consignes pré-opératoires
- Mise en tenue de bloc

Bloc opératoire

- Transfert au bloc par un brancardier
- Accueil par un(e) aide soignant(e)
- Vérification de l'identité, de l'acte opératoire et du respect du jeûne
- Installation en salle d'opération
- Prise en charge anesthésiste/chirurgien

SSPI

- Prise en charge en salle de surveillance post interventionnelle

Retour en chirurgie ambulatoire

- Surveillance
- Collation
- Remise des différents documents (ordonnance, courriers...) et consignes post-opératoires

Sortie

- Au domicile
ou si nécessaire, hospitalisation sur demande médicale

VOTRE RETOUR AU DOMICILE

- **Vous n'êtes pas autorisé(e) à repartir seul(e) et à conduire. Vous ne pouvez pas repartir en transport en commun sauf cas exceptionnel et avec autorisation médicale.**

Un accompagnant valide et responsable devra vous raccompagner en automobile. Il devra venir vous chercher **dans le service** de chirurgie ambulatoire(hall A niveau 1) **avant 19 heures**.

- Vous ne pouvez pas rester seul(e) à votre domicile jusqu'au lendemain matin. Un accompagnant (adulte) doit rester à vos côtés et doit avoir accès à un téléphone.

Nous ne pouvons vous communiquer à l'avance l'heure de sortie donc ne prenez aucun engagement pour la soirée (repas, rendez-vous...) et pensez que vous ne serez pas en mesure d'aller récupérer vos enfants (crèche, école...).

- **Pendant les 24 h suivant l'anesthésie**, ne conduisez pas de véhicule, n'utilisez pas d'appareil potentiellement dangereux et ne prenez pas de décision importante, car **vosre vigilance peut être diminuée sans que vous vous en rendiez compte**.
- Ne buvez pas d'alcool. Ne fumez pas, reposez-vous.

LE LENDEMAIN

- Vous serez contacté(e) par téléphone.
- Pour les chirurgies du vendredi cet appel est reporté au lundi.
- Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. **N'hésitez pas à nous contacter**.

CONTACTS APRÈS L'INTERVENTION

- **Unité de chirurgie ambulatoire :**
du lundi au vendredi de 7h à 19h : **05 61 77 97 27**
- **En dehors des horaires d'ouverture du service de chirurgie ambulatoire vous pouvez joindre le service d'hospitalisation de :**
..... au **05 61 77**



ÊTRE SOIGNÉ, C'EST AUSSI ÊTRE INFORMÉ

Un lien entre vous et nous



Pour vous accompagner tout au long
de votre parcours de santé...

CONFIEZ-NOUS VOS COORDONNÉES
adresse email et numéro de téléphone portable



- Informations concernant vos rendez-vous
Envoi de messages SMS (demande, confirmation, rappel...)
- Questionnaire de satisfaction
Envoi d'un email vous invitant à répondre à quelques questions
concernant votre parcours de santé



www.chu-toulouse.fr

Hôpital Pierre-Paul Riquet
Place du Docteur Baylac
TSA 40031
31059 Toulouse Cedex 9

Conception
Unité de soins ambulatoires

Création graphique (mars 2015) - mise à jour mars 2018 : Direction de la Communication

Impression : Centre de Reprographie du CHU de Toulouse

© 2015, CHU Toulouse - 2, rue Viguier - TSA 80035 - 31059 Toulouse Cedex 9